



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

147^e Assemblée de l'UIP

Luanda (Angola)
23-27 octobre 2023



Commission permanente des
Affaires des Nations Unies

C-IV/147/A.1
19 juin 2023

Projet d'ordre du jour

Première séance : mercredi 25 octobre 2023, 11 h 00-13 h 00

1. **Adoption de l'ordre du jour**
2. **Approbation du compte rendu de la session de la Commission tenue lors de la 146^e Assemblée de l'UIP à Manama (mars 2023)**
3. **La présence des Nations Unies sur le terrain pour soutenir le développement national : Le cas de l'Angola**

Le système des Nations Unies est présent dans la plupart des pays en développement, avec une équipe de pays des Nations Unies composée de représentants d'agences et dirigée par un Coordonnateur résident (CR). L'équipe de pays soutient les plans de développement nationaux par le biais d'un portefeuille de projets et d'activités de conseil convenus avec le gouvernement et financés par une combinaison de ressources budgétaires et extrabudgétaires.

Au fil des ans, l'UIP a plaidé en faveur d'une relation plus étroite entre l'équipe de pays des Nations Unies et le parlement du pays hôte afin de renforcer la redevabilité et l'adhésion au travail de développement des Nations Unies. Cette séance comprendra une discussion sur le rôle du CR et de l'équipe de pays par rapport au Gouvernement et au Parlement de l'Angola.

4. **Favoriser l'égalité des sexes au sein de l'Assemblée générale des Nations Unies**

Comme évoqué lors de la session de Manama de la Commission et lors d'une réunion d'information de suivi pour les parlementaires le 3 mai 2023, les parlementaires du monde entier doivent plaider activement en faveur de l'égalité des sexes au sein de l'Assemblée générale des Nations Unies. Actuellement, seul un ambassadeur (représentant permanent) sur quatre à l'Assemblée générale est une femme. Ce déséquilibre entre les sexes au sein de l'organe décisionnel suprême des Nations Unies donne l'impression que l'Organisation ne met pas en pratique ce qu'elle prône en matière d'égalité des sexes. L'instauration de la parité à l'Assemblée générale et dans d'autres organes clés des Nations Unies renforcera considérablement le système multilatéral et sa capacité à répondre aux besoins des peuples.

Ce point s'articulera autour d'un projet de motion décrivant les actions spécifiques à mener par les parlements pour faire avancer cette question. Le projet de motion sera présenté par le Bureau de la Commission et soumis au vote.

F

#IPU147

Deuxième séance : jeudi 26 octobre 2023, 11 h 30-13 h 00

5. Réformer le Conseil de sécurité pour renforcer le régime multilatéral

Conçu pour assurer l'"action rapide et efficace" afin de préserver ou de rétablir la paix, le Conseil de sécurité est de loin l'organe le plus puissant des Nations Unies. Ses résolutions ont force de loi internationale et peuvent être appliquées par le biais de sanctions économiques punitives et, en dernier ressort, d'une action militaire.

Cela dit, la composition du Conseil de sécurité ne reflète plus les réalités géopolitiques du monde. Le déséquilibre inhérent aux voix et à la représentation au sein du Conseil, ainsi que l'utilisation aveugle du droit de veto par certains Membres permanents, expliquent en grande partie l'incapacité du Conseil à agir de manière efficace et cohérente en réponse aux conflits et autres menaces à la sécurité dans le monde. Après des années de négociations infructueuses, les Nations Unies sont de plus en plus pressées de réformer le Conseil de sécurité. En particulier, le rapport d'avril 2023 du Conseil consultatif de haut niveau sur un multilatéralisme efficace a appelé le Sommet de l'avenir de 2024 à convenir d'une Conférence de révision de la Charte axée sur la réforme du Conseil de sécurité.

Ce point permettra aux parlements de se tenir au courant de certaines des principales propositions de réforme du Conseil de sécurité et de réfléchir à une éventuelle action parlementaire à cet égard.

6. Élections au Bureau de la Commission

La Commission pourvoira les postes vacants au Bureau sur la base des candidatures proposées par les groupes géopolitiques. La Commission élira également un nouveau président et un nouveau vice-président parmi les membres du Bureau.

6. Divers